



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation dans le détroit d'Ormuz

Question au Gouvernement n° 1547

### Texte de la question

#### SITUATION DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

**Mme la présidente** . La parole est donc à M. Karl Olive !

**M. Karl Olive** . Pour deux minutes ! (*Sourires.*)

Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, depuis soixante-quatorze jours, le détroit d'Ormuz, par lequel transitent près d'un cinquième des hydrocarbures de la planète, est verrouillé par la république islamique d'Iran. Soixante-quatorze jours pendant lesquels des navires civils ont été pris pour cibles, pendant lesquels la liberté de navigation, principe cardinal du droit international, a été foulée aux pieds. Je veux saluer nos diplomates, mobilisés pour protéger nos compatriotes. Je veux saluer aussi nos militaires engagés dans la région, à l'heure où le porte-avions *Charles de Gaulle* et son escorte ont franchi le canal de Suez en direction du golfe d'Aden.

L'urgence est absolue : le monde puise dans ses réserves de pétrole à une vitesse record, comme vient de l'indiquer l'Agence internationale de l'énergie, alors que la guerre au Moyen-Orient continue de réduire drastiquement les approvisionnements en provenance du Golfe.

Dimanche, le président de la République a rappelé une ligne claire : la France s'oppose à tout blocus, d'où qu'il vienne. Hier encore, la France a annoncé prendre une initiative aux Nations unies et proposer un cadre en vue d'une mission neutre et pacifique pour une future sécurisation du détroit d'Ormuz. Pourtant, les négociations vacillent. Le projet américain Liberté a été suspendu après deux jours seulement, sans réouverture du trafic, et Téhéran brandit la menace d'une réponse décisive et immédiate face à tout déploiement français ou britannique.

Où en est précisément la mission de sécurisation ? Quelles garanties la France obtient-elle de ses partenaires pour faire respecter la liberté de navigation ? Quelles perspectives concrètes de réouverture le gouvernement peut-il donner aux Français, qui paient chaque jour le prix de la crise à la pompe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre des armées et des anciens combattants.

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre des armées et des anciens combattants* . Vous avez raison, la liberté de navigation est un principe international incontestable, qui doit être respecté. Vous avez rendu hommage à nos diplomates et à nos militaires et évoqué le porte-avions *Charles de Gaulle* : celui-ci a non seulement franchi le canal de Suez, mais il a passé le détroit de Bab el-Mandeb et, au moment où nous parlons, effectuée une escale technique de quatre jours à Djibouti. Ses marins, engagés depuis janvier dernier sur ordre du président de la République, ont fait route d'abord vers la Méditerranée orientale, puis vers le golfe d'Aden.

Vous m'interrogez sur la mission militaire internationale envisagée à la suite des travaux engagés par le

président de la République et par le premier ministre de Grande-Bretagne le 17 avril à Paris. Hier, une conférence téléphonique s'est tenue avec quarante pays dans l'objectif de déterminer les conditions dans lesquelles les navires pourront franchir le détroit d'Ormuz. Plusieurs principes ont été définis pour la mission d'accompagnement des navires : elle sera exclusivement défensive, elle se déroulera dans le respect du droit international et elle exige une déconfliction réelle, ce qui nécessite un travail diplomatique avec Téhéran et Washington. La planification militaire à laquelle nous avons travaillé repose sur l'engagement de vingt pays prêts à accompagner les navires dans le détroit d'Ormuz. Avec ses Rafale Marine et ses hélicoptères, le *Charles de Gaulle* est évidemment en capacité de participer à cette mission et de témoigner ainsi de la présence de la France dans le monde et de sa mobilisation pour la liberté de navigation. (Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe HOR.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Karl Olive](#)

**Circonscription :** Yvelines (12<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1547

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Armées et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Armées et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2026